

Rapport relatif aux comptes 2023

Commission de l'urbanisme (CoUrb)

Président : Dominique Robyr (LR+G)

Rapporteur : Vincent Raymond (LC)

Membres : Julien Anthony (LR+G), Mikaël Coquoz (LC), Christelle Farquet (LC), Paola Morzillo (LR+G), Gaël Rappaz (LC)

La Commission de l'Urbanisme (CoUrb) s'est réunie et s'est penchée sur les comptes 2023 de la Commune sous l'angle de ses sujets de compétences. Le présent rapport a pour but de présenter les quelques éléments jugés significatifs par la CoUrb en vue de l'adoption des comptes 2023. La CoUrb remercie le Conseil communal et le chef des finances pour les réponses apportées.

La CoUrb s'inquiète de la faible marge de manœuvre de la Commune en matière financière. Le nouveau cycle d'investissements dans lequel la Commune se trouve, signifie une augmentation du parc des actifs communaux. Ces actifs devront être correctement entretenus à l'avenir. Cette croissance risque de poser des problèmes pour les futurs investissements communaux, dans le domaine de l'urbanisme notamment, en réduisant la marge d'autofinancement et la capacité d'investissement de la Commune. Déjà maintenant, certains biens communaux auraient besoin d'un entretien supplémentaire qui ne peut pas encore se faire (exemple : le Centre sportif).

La CoUrb souhaite savoir quand se terminera la période durant laquelle les comptes communaux doivent supporter le déficit des services autofinancés. Selon les éléments apportés par la Commune, *les derniers remboursements auront lieu en 2025 pour le service des déchets et en 2029 pour l'eau potable.*

Pour des questions de lisibilité des comptes et des projets, quels sont les chantiers qui n'ont pas pu être réalisés durant l'exercice 2023 ? Quel en est l'impact sur les comptes 2023 ?

Voici la réponse complète apportée à ces questions :

UAPE (CHF 27'807.40 de travaux réalisés sur un projet total de CHF 800'000.-)

Salle de gym EP (remplacement chauffage)

Les Perris (routes / eau potable / eaux usées / éclairage public) (CHF 1'125'644.- de travaux réalisés sur un projet total de CHF 3'500'000.-)

Torrent du St-Barthélémy (CHF 160'284.04 de travaux réalisés sur un budget de CHF 580'000.- en 2023)

Torrent du Mauvoisin (CHF 359'116.25 de travaux réalisés sur un budget de CHF 730'000.-)

RC 104 (report des investissements 2022 déjà. En tout, CHF 421'324.57 dépensés en 2022 et 2023 sur un projet total de CHF 835'000.-)

L'impact sur les comptes de fonctionnement est relativement faible, étant donné que ces retards n'impactent que les amortissements. En réalité, nous avons quand même pu investir CHF 5'149'973.87, sur CHF 5'980'000.- au budget, soit le 86% de nos investissements planifiés. Si nous avons investis la totalité de ce qui était planifié, les amortissements auraient été env. CHF 65'000.- plus élevés et, donc, cela aurait réduit une part de notre résultat. Il convient également de souligner que certains projets coûtent moins cher qu'initialement budgété. Nous pouvons prendre l'exemple de la signalisation routière, où les soumissions rentrées pour certains projets sont plus basses que le montant prévu au moment de l'établissement du budget.

St-Maurice, le 30/05/24



Dominique Robyr

Le président



Vincent Raymond

Le rapporteur